

Le 14 avril 2021

## Le collectif Réquisitions occupe en ce moment la Place de la Mairie à Rennes afin de demander la mise à l'abri immédiat, digne et pérenne de 30 personnes

Malgré le contexte sanitaire actuel, les solutions d'hébergement d'urgence pour les familles à la rue sont insuffisantes, et de jeunes mineur.e.s isolé.e.s sont remis à la rue chaque semaine par le département. Afin d'interpeller la mairie de Rennes et la préfecture d'Ille-et-Vilaine, [et ce dans la lignée des actions menées à Paris](#), un collectif Réquisitions, composé du groupe logement 14 octobre et des associations Un Toit c'est un droit, le Droit Au Logement et Utopia 56, se forme à Rennes et s'associe à ces femmes, hommes et enfants à la rue afin de visibiliser leur situation et obtenir des solutions d'hébergement.

En 2020, La mairie de Rennes a mis en place un dispositif d'hébergement d'urgences de familles déboutées du droit d'asile en France. Leur action a permis le logement de vingtaine de familles. Les associations rennaises ont averti la mairie sur l'insalubrité de ces logements, et dénoncent le refus d'ouverture de nouvelles places d'hébergement, laissant ainsi quotidiennement de nombreuses personnes à la rue.

Parallèlement, le département d'Ille-et-Vilaine continue de remettre à la rue des mineur.e.s dont la minorité est contestée, sans aucune autre solution, et ce, malgré le 3<sup>e</sup> confinement. Isolé.e.s et mineur.e.s, ils ne peuvent pas bénéficier d'une prise en charge d'urgence par le 115 et sont livré.e.s à eux-mêmes.

« Je n'ai jamais vu autant de monde dans la rue que cette semaine. Une trentaine de personnes à Saint-Anne dont une famille de 8 avec 6 enfants en bas âges. » Léo - Bénévole chez Utopia 56. Nous voyons en moyenne 120 personnes dans la rue par semaine.

Le collectif Réquisitions à Paris a permis, grâce à ses actions, la mise à l'abri de plus de 720 personnes. S'il ne devrait pas être nécessaire de mener de telles opérations afin de trouver des solutions d'hébergement et ainsi faire respecter la loi, ces actions ont jusqu'ici prouvé leur efficacité.

En France, plus de 300 000 personnes sont sans abri et plus de 750 000 personnes vivent dans des logements de fortune où sont hébergées contraintes chez des tiers (Fondation Abbé Pierre). L'INSEE a recensé 3 millions de logements vacants sans compter les bureaux et locaux vides, mais le gouvernement refuse de faire appliquer la loi de réquisition.

Face à ces situations et après avoir alerté une fois encore vendredi dernier par courrier la préfecture et la mairie, nous sommes réunis aujourd'hui pour demander la mise à l'abri de l'ensemble des personnes à la rue et la mise en place d'une réelle politique d'accueil envers les personnes exilées, dans le respect des droits fondamentaux et de la loi.

Nous resterons sur place tant qu'aucune solution digne ne sera proposée.

Signataires:

Le collectif Réquisitions :

Utopia 56 - Coline, coordinatrice Utopia 56 Rennes - 06 24 86 97 21

Un toit c'est un droit - Camille, 06 07 64 26 69

Groupe Logement du 14/10 - Vincent 06 08 76 05 44

Interorganisation de Rennes en Soutien aux sans-papiers